

MISES EN CANDIDATURE MEMBRES DU COMITÉ DES FINANCES

Selon la politique établie à l'APPQ, un directeur et un délégué doivent être élus pour siéger au comité des Finances de l'APPQ, et ce, à tous les deux ans. Ces deux membres sont élus par les congressistes lors du Congrès annuel des délégués. L'année 2013 est donc une année d'élection.

Nous invitons donc tout directeur et délégué, intéressés à siéger à ce comité, à faire parvenir au vice-président aux Ressources humaines, M. Jocelyn Boucher, d'ici le 19 février 2013 au plus tard, un document dans lequel ils doivent indiquer leur nom, matricule, unité ou poste, leur expérience policière et toute autre expérience pertinente, et expliquer en quelques lignes (au maximum une page) pourquoi ils sont intéressés à agir à titre de membre du comité des Finances. Par la suite, les mises en candidature reçues seront inscrites dans le livre qui sera envoyé à tous les congressistes.

Le vice-président aux Ressources humaines,



Jocelyn Boucher

JB/sl